



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
COMPAGNIE SABLE D'AVRIL POUR
L'ORGANISATION DE QUATRE
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LES 17,
18 ET 19 NOVEMBRE 2022**

**DÉCISION N° DM-22-431
EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la compagnie Sable d'Avril, représentée par Madame Claire Bihorel dont le siège social est situé 4, rue Fourier – 18 100 Vierzon – pour l'organisation de quatre représentations du spectacle « Des rêves dans le sable », les 17, 18 et 19 novembre 2022 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2022-2023.

D É C I D E

DE SIGNER avec la compagnie Sable d'Avril, représentée par Madame Claire Bihorel dont le siège social est situé 4, rue Fourier – 18 100 Vierzon – un contrat de cession pour l'organisation de quatre représentations du spectacle « Des rêves dans le sable », les 17, 18 et 19 novembre 2022, dont le prix de cession est fixé à 9 076,17 € (neuf mille soixante-seize euros et dix-sept centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20221118-Imc1H10260H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/11/2022 Date de Publication : 18/11/2022
--